

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**Objet : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION A LA SALLE DES FETES D'HAUTEVILLE ET AU ROND-POINT DU CASINO**

Séance du 27 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juillet à dix-neuf heures et sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt et un juillet deux mille vingt-deux.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 21**

BEVOZ Sébastien, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, MARIN Jessie, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 5**

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Monsieur Patrick GENOD  
BORGEOOT Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT  
BOYER Corinne pouvoir à Monsieur Olivier BROCHET  
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire  
LIEVIN Karine pouvoir à Monsieur Jacques DRHOUIIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 3**

FORAY Gaëlle  
LYAUDET Stéphane  
ZANI Sonia

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**La séance est ouverte en présence de 21 conseillers, 5 pouvoirs ayant été déposés, soit 26 votants en début de séance.**

Monsieur le Maire rappelle que la municipalité mène une politique globale de prévention et de dissuasion avec la présence sur le terrain de la police municipale.

Il est proposé d'accompagner ce dispositif par la mise en place d'un système de vidéoprotection.

Monsieur le Maire précise que la commune ne souffre pas d'une insécurité particulière ; l'objectif de ce projet est à la fois d'améliorer la sécurité des personnes et des biens, de répondre davantage aux demandes sociales de prévention et de sécurité mais aussi de lutter contre le sentiment d'insécurité.

Deux lieux ont été pressentis dans un premier temps pour la mise en place de ce dispositif : la salle des fêtes d'Hauteville et le rond-point du casino.

Par ailleurs, il est proposé de contractualiser avec Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) qui accompagne les collectivités pour l'installation d'un système de vidéoprotection.

En effet, dans le cadre de sa compétence « usages du numérique », le SIEA a étudié la faisabilité d'un accompagnement des communes. Il a mené une expérimentation aux côtés de deux communes rurales et d'une commune urbaine. Cette expérimentation lui a permis de proposer aux collectivités, un accompagnement et des solutions efficaces tout en laissant aux communes leurs prérogatives de choix des prestataires.

La commune de Plateau d'Hauteville a fait appel au bureau d'études TechnoMan, pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le coût prévisionnel du projet tel que proposé s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes		
Équipements	Montant HT	Origine	Montant HT	Taux
AMO - TechnoMan	4 350 €	Contractualisation	14 002 €	15 %
Vidéoprotection (2 emplacements)	88 997 €	DETR	28 004 €	30 %
		Région	25 671 €	27,5 %
		Autofinancement	25 670 €	27,5 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>93 347€</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>93 347 €</b>	<b>100 %</b>

Ceci étant exposé et considérant l'avis favorable de la commission travaux-urbanisme du 18 juillet 2022, Monsieur le Maire propose au conseil

- ✎ de valider le projet de mise en place d'un système de vidéoprotection à la salle des fêtes d'Hauteville et au rond-point du casino selon le devis proposé,
- ✎ d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec le SIEA pour l'aider dans la démarche de mise en place d'une vidéoprotection.
- ✎ d'autoriser M. le Maire à solliciter les aides de l'Etat (DETR), de la Région et du Département (Contractualisation) pour la réalisation dudit projet.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, **avec 21 voix POUR et 3 ABSTENTIONS de MM. Humbert CRETIER, Alexandre LALLEMENT, le pouvoir de M. Joël BORGEOU et 2 voix CONTRE de M. Olivier BROCHET et le pouvoir de Mme Corinne BOYER**

- **VALIDE** le projet de mise en place d'un système de vidéoprotection à la salle des fêtes d'Hauteville et au rond-point du casino selon le devis proposé,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer une convention avec le SIEA pour l'aider dans la démarche de mise en place d'une vidéoprotection.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter les aides de l'Etat, de la Région et du Département pour la réalisation dudit projet ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie conforme au registre des délibérations

Le Maire

Philippe EMIN